

BAZ-BLITZ

Nr. 14



Hiver 2021

Éditorial	3
Changement Responsable Agences	4
Information du Comité	5
À partir de la pratique	6
Journée Spiez 2021	7
Conférences - ERFA	9
Rapport	14
Journée de séminaire	17
Histoires drôles	20
Discours de clôture	21

Éditorial

L'incertitude à l'heure de Corona

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le plus grand défi actuel au niveau mondial est sans aucun doute la pandémie COVID-19, qui exige à la fois des considérations d'éthique économique et des évaluations économiques. Toutefois, compte tenu de l'évolution dynamique et difficilement prévisible de la situation et des grandes incertitudes quant aux conséquences et aux bonnes mesures d'endiguement, la confiance fondamentale des gens joue également un rôle central dans la gestion de la crise. Étant donné que les faits tels que les risques de contagion, l'évolution de la maladie et le développement de vaccins et de leurs effets secondaires sont incertains, que le virus est invisible et que les dangers potentiels peuvent augmenter de manière exponentielle par le biais de mutations, cette confiance fondamentale dans les institutions et les personnes qui agissent est nécessaire, notamment lorsque des interventions de grande envergure dans la liberté personnelle et les processus économiques ont lieu dans des proportions inédites. La confiance dans le système de santé est une chose, la confiance dans la communication à long terme, compréhensible et transparente de la politique, dans la cohésion de la société et dans la robustesse et la performance de l'économie - par exemple pour le développement de vaccins et la sécurité des soins de base - en est une autre.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année. Pour la nouvelle année, confiance, santé, bonheur et succès.

Reto Pfahrer, Président BAZ/ABAA

Changement Responsable Agences

Responsable/changement interne Juillet – Décembre 2021

	Nouveau	Précédemment
Juillet		
Schüpfen	Kocher Barbara	Bieri Beat
Madiswil	von Arx Jennifer	Koller Vanessa
Affoltern i.E.	Jandl Eliane	Krähenbühl Sabine
Seeberg	Krähenbühl Sabine	Scribante Erika
Uetendorf	Baumann Rita	Krebs Peter
Niedermuhlern	Wälti Thomas	Bucher Stefan
Août		
Auswil	Brand Karin	Hunziker Lydia
Diessbach b.B.	Musanovic Elvir	Hubler Ernst (a.i. Juin+Juillet)
Maint. à nouveau suppléant		
Septembre		
Münchenbuchsee	Houmard Nadine	Gerber Daniela
Orpund	Weiss Jonathan	Müller Laura
Dürrenroth	Jäggi Renate	Keller Sina
Hindelbank	Keller Sina	Eberhard Mirjam
Ursenbach	Koller Vanessa	Glutz Daniela
Octobre		
Rüeggisberg	Gyr Salome	Hirter Katharina
Melchnau-Busswil	Scribante Erika	Grossenbacher Monika
Habkern	Burgener Manuela (j. p suppléant)	Abplanalp Nicole
Häutligen	Mahler Anja	Limani Valdet
Dotzigen	Schlupe Tamara	Lehmann Christine
Novembre		
Oeschenbach	Martins Daniela	Simon Wildi Susanne
Riggisberg	Hirter Katharina (préc. Responsable à Rüeggisberg)	Pulfer Yasmine
Ersigen	Brocco Andrea-Julia	Aebi Lena
Court	Neukomm Christelle	Horisberger Monique
Affoltern i.E.	Bucher Stefanie Celina	Jandl Eliane

Informations du Comité

Assemblée générale 2022

La prochaine assemblée générale aura lieu, nous l'espérons, le 13 mai 2022. Veuillez réserver cette date dès aujourd'hui. Nous espérons sincèrement que nous pourrons réaliser cet événement.

Nouveau membre du conseil de surveillance de la caisse de compensation et de l'office AI

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a nommé Jürg Brechbühl comme nouveau membre du conseil de surveillance de la Caisse de compensation du canton de Berne et de l'Office AI de Berne. Il remplace Roberto Bernasconi, qui démissionnera fin 2020. Jürg Brechbühl a notamment été directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pendant de nombreuses années et est à la retraite depuis le 1er janvier 2020. Il prendra ses fonctions de membre du conseil de surveillance le 1er janvier 2021, dans un premier temps pour la durée restante du mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2021.



À partir de la pratique

Scanning de documents

Une agence a posé la question de savoir si les documents destinés à la Caisse de compensation devaient continuer à être collés sur un papier A4. En principe, tout format peut être scanné. Mais si un document est plus petit que le format A6, il risque d'être perdu quelque part avant d'être scanné. C'est pourquoi la caisse de compensation est bien contente que tous les documents plus petits que le format A6 soient collés sur un format A4.



Journée Spiez 2021

C'était un jeudi nuageux et brumeux dans notre commune. En somme, un vrai jour d'automne. Je me réjouissais d'autant plus de la réunion de Spiez. Car j'espérais secrètement un temps plus clément. Et effectivement, alors que nous nous dirigeons vers Thoune, le brouillard s'est lentement dissipé et les beaux arbres colorés se sont montrés le long de l'autoroute. Lorsque nous sommes arrivés à Spiez, c'est un super beau temps d'automne qui nous attendait.

La réunion de Spiez a attiré beaucoup de monde. Après un bref mot de bienvenue de Reto, Diana Roth a pris la parole sur le podium.



Le thème de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée a été présenté de manière impressionnante par Madame Roth, avec des exemples simples et compréhensibles. Il a ainsi été démontré que même la conférencière n'arrive pas toujours à séparer la vie privée de la vie professionnelle. Pourtant, à première vue du moins, la séparation semble si simple : pro | fession | nel et pri | vé.



Il a également été démontré que les priorités entre travail et loisirs sont interprétées différemment selon les générations. Mais tout le monde a autant de temps. La plupart du temps, on décide soi-même de la manière dont on l'utilise. Au moyen d'un centimètre-ruban, on a ensuite montré avec une honnêteté déconcertante combien de temps il restait - du moins en théorie.

Après une pause de 20 minutes, "Mister AI" a pris la parole. Monsieur Dieter Widmer a expliqué de manière souveraine, habile et impressionnante les changements à venir dans le domaine de l'AI.

Un grand nombre de participants ont été surpris par la complexité des nouvelles modifications de l'AI, qui semblaient d'abord assez simples. En particulier, les nombreuses solutions transitoires différentes lors de la mise en œuvre avec les nouvelles rentes ont exigé - du moins pour moi - une certaine puissance de calcul de la part du cerveau.



M. Widmer a également brillé par ses connaissances approfondies au cours de la présentation. Je suis donc persuadé que l'AI saura aborder les nouvelles modifications - même si elles peuvent être interprétées de manière très différente - et les mettre en œuvre de manière judicieuse.

Après l'exposé de Monsieur Widmer, le buffet a été ouvert. Comme toujours, le choix était grand et délicieux.

Conclusion de mon point de vue : ce fut une journée formidable et un événement très réussi et instructif. Merci pour cela !

Rapport: Marcel Gerber, Agence AVS Worb

Rencontre Erfa

Région Berne à Stettlen du jeudi 19 août 2021

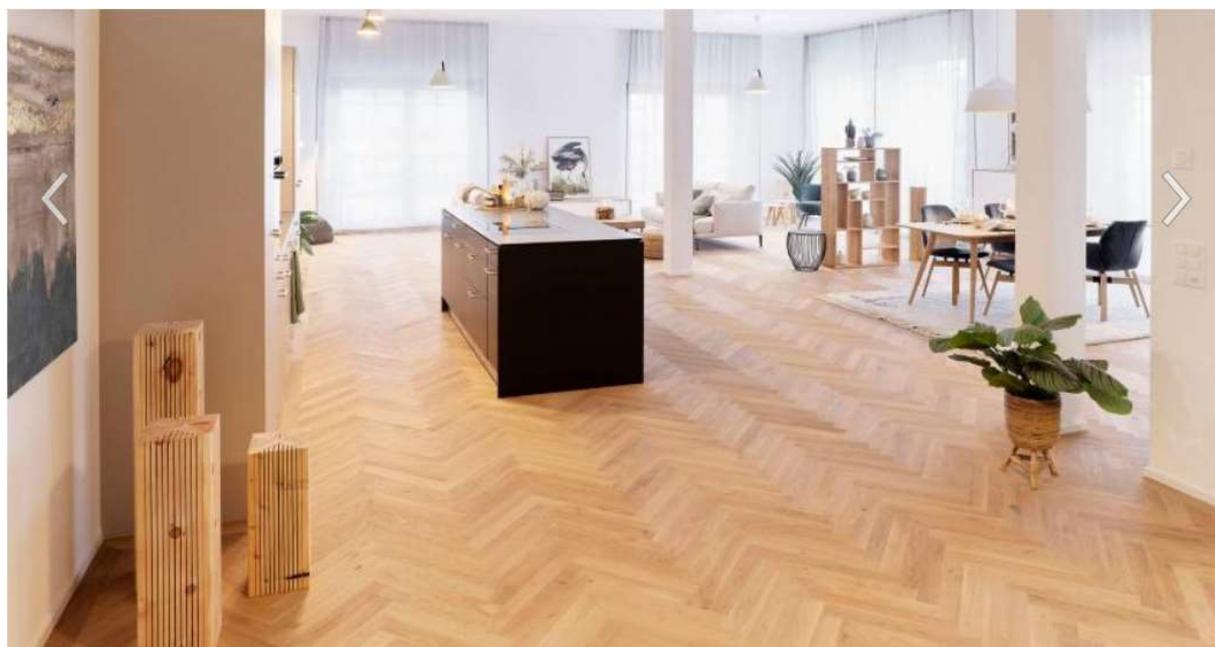
Après une longue pause de Corona, une rencontre Erfa de la région Berne-Plateau a de nouveau pu avoir lieu en août à Stettlen. Ursula Schüpbach, responsable de l'agence AVS de Stettlen, et Lea Rentsch, administratrice des finances de Stettlen, y avaient été invitées.

En tant qu'invitée et conférencière, Caroline Forte, fille du célèbre entrepreneur Hans-Ulrich Müller, nous a présenté le Bernapark Deisswil.



L'ancienne usine de carton a été transformée en un quartier modèle avec des logements pour jeunes et âgés ainsi que pour les célibataires et les familles, des commerces, un marché couvert, un centre de mobilité et de santé, des entreprises de restauration et de culture, une crèche et un centre de numérisation.

BERNAPARK



Info de l'agence AVS Berne

Lors de la rencontre Erfa, Martin Messerli a également informé des changements à venir au sein de l'agence AVS de Berne. Suite à la résiliation du contrat de convention par la caisse de compensation cantonale au 31.12.2021, des tâches d'exécution seront retirées à l'agence AVS de la ville de Berne. Le domaine des cotisations et des allocations, géré par Markus Lehmann, est concerné. La CCB reprendra ces tâches dites A à partir du 1.1.2022. De ce fait, 11 collaborateurs de l'agence AVS Berne seront transférés à la CCB à la Chutzenstrasse 10. Les autres collaborateurs du domaine des cotisations et allocations reprendront les tâches B classiques d'une agence AVS. Cette équipe est dirigée par Gunnar Burri, qui devient en même temps co-directeur de l'agence de Berne.

Par ailleurs, les conseillers municipaux de la ville de Berne et de la commune d'Ostermundigen ont décidé de fusionner les deux agences de Berne et de Ostermundigen. Ainsi, l'agence d'Ostermundigen sera supprimée et trois collaboratrices rejoindront la nouvelle agence de Berne-Ostermundigen au 1.1.2022 à la Bundesgasse 33.



Les hôtesse Ursula Schüpbach et Lea Rentsch avec un délicieux apéritif. Ceux qui en avaient le temps et l'envie se sont ensuite rendus au restaurant Ziegelhüsi pour le dîner et un échange convivial. Une fois de plus, l'événement a été une réussite. Un grand merci pour l'organisation !

Martin Messerli, Co-Responsable
Agence AVS Berne

Rencontre Erfa du groupe Seeland à Ins

Le mercredi 25 août 2021, nous nous sommes retrouvés (11 responsables féminines et 1 responsable) devant le musée Anker à Ins. Nous avons d'abord été salués par le président de la commune de Ins, Monsieur Kurt Stucki. Il était heureux que nous ayons trouvé le chemin d'Ins. Ensuite, nous sommes entrés avec curiosité dans l'ancien atelier de la maison du peintre suisse le plus populaire, Albert Anker. Il a vécu de 1831 à 1910 et ses portraits d'enfants et de personnes âgées sont inoubliables. Les plus beaux portraits d'enfants que le réalisme du 19e siècle a produit dans toute l'Europe sont de la main d'Albert Anker. Dans l'atelier, nous avons eu l'impression que le temps s'était arrêté. Une guide a raconté des anecdotes sur la vie d'Albert Anker. C'était très passionnant et instructif. Après avoir visité le pavillon Albert Anker nouvellement prévu dans le jardin, nous nous sommes rendus à l'administration communale d'Ins. Après un échange animé entre les responsables des agences AVS, la commune d'Ins a offert un délicieux apéritif. Au nom du groupe Seeland, nous tenons à remercier Anita Egger pour l'excellente organisation.

Rebecca Wandfluh

Responsable Agence AVS Région Büren



Kurt Stucki, Maire



Rassemblement devant le musée Anker à Ins



Histoires passionnantes de la vie de Albert Anker



Impressions



Rapport

Développement continu de l' AI

La révision de la loi entrera en vigueur le 1er janvier 2022. Avec le développement continu de l'AI, le Conseil fédéral et le Parlement poursuivent l'objectif d'améliorer le système de l'assurance-invalidité, avec pour prémisses le renforcement de la réadaptation et la prévention de l'invalidité. L'accent est notamment mis sur le soutien plus ciblé des jeunes lors du passage à la vie active et sur l'extension du conseil et de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Pour atteindre ces objectifs, la collaboration entre les médecins et les employeurs ainsi que l'AI sera également développée. En outre, le modèle de rente actuel sera remplacé par un système progressif.

Une réglementation uniforme des examens et des expertises médicales pour toutes les assurances sociales sera inscrite dans la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA).

De l'assurance de rente à l'assurance de réadaptation

L'AI s'est transformée avec succès d'une assurance de rente en une assurance de réadaptation. Les résultats des évaluations des dernières révisions de l'AI en témoignent. Mais ces évaluations montrent aussi que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour les enfants et les jeunes, ainsi que pour les personnes souffrant de troubles de la santé psychique, afin d'éviter l'invalidité et de favoriser la réadaptation. Pour atteindre cet objectif, il faut renforcer la coordination et la coopération de l'AI avec d'autres acteurs des domaines de la santé, de l'école et de la formation professionnelle, ainsi qu'avec les employeurs et les assurances partenaires. Une étroite collaboration entre les offices AI et les médecins traitants peut contribuer à la réussite de la réadaptation.

Enfants souffrant d'une infirmité congénitale: suivi plus étroit et orientation plus ciblée

Chez les enfants et les jeunes, l'AI finance le traitement médical des infirmités congénitales reconnues. A l'avenir, l'AI entend accompagner plus étroitement les enfants et leurs familles, en particulier en cas de restrictions complexes liées à la santé. Les traitements médicaux seront davantage coordonnés avec d'autres prestations de l'AI afin de soutenir la réadaptation ultérieure. Pour ce faire, l'assurance collabore plus intensément avec les médecins traitants. Les infirmités congénitales qui peuvent aujourd'hui être traitées à peu de frais grâce aux progrès de la médecine seront à l'avenir prises en charge par l'assurance-maladie.

Les jeunes : Soutenir de manière ciblée le passage à la vie active

Pour le Conseil fédéral et le Parlement, il est important que les jeunes ne commencent pas leur vie d'adulte en tant que retraités. Une rente ne doit donc être accordée que lorsque toutes les mesures de réadaptation ont été épuisées. C'est pourquoi l'AI développe les instruments qui aident les jeunes atteints de troubles psychiques ou autres à passer de l'école obligatoire à leur première formation professionnelle : Le conseil et l'accompagnement des jeunes assurés ainsi que des spécialistes de l'école et de la formation sont développés et renforcés. Les instruments de détection précoce et les mesures d'intégration socioprofessionnelle, qui ont fait leurs preuves chez les adultes, profiteront à l'avenir également aux jeunes. L'AI peut en outre cofinancer des offres cantonales en amont pour l'intégration des jeunes, notamment pour la préparation à la première formation professionnelle, ainsi que le Case-Management cantonal Formation professionnelle. Les jeunes qui ont des difficultés à choisir une profession en raison de leur invalidité ont droit, en plus de l'orientation professionnelle, à une mesure préparatoire à l'entrée en formation. Les premières formations professionnelles doivent, dans la mesure du possible, se dérouler sur le premier marché du travail. Au lieu de percevoir des indemnités journalières de l'AI, parfois trop élevées, les apprentis reçoivent désormais un salaire de leur employeur qui correspond à celui des autres apprentis. Les jeunes en réadaptation professionnelle ont en outre droit à des mesures médicales de réadaptation de l'AI cinq ans de plus qu'auparavant, jusqu'à l'âge de 25 ans.

Handicapés psychiques : développer le conseil et l'accompagnement

Les personnes souffrant de troubles psychiques ont besoin d'un soutien spécifique pour pouvoir rester dans la vie active ou mener à bien des mesures de réadaptation. Ainsi, une détection précoce est désormais possible encore plus tôt, c'est-à-dire avant même qu'une personne ne soit en arrêt maladie. Les personnes concernées peuvent en outre être accompagnées et conseillées par l'AI à un stade précoce et au-delà de la réadaptation. Un service de prêt de personnel est introduit, grâce auquel les employeurs peuvent faire la connaissance d'employés potentiels. Les mesures d'insertion socioprofessionnelle sont étendues dans le temps et mieux adaptées aux besoins individuels. Enfin, afin d'augmenter les chances de placement après la suppression de la rente d'invalidité, la durée possible de perception des indemnités journalières de l'assurance-chômage est doublée et passe à 180 jours.

L'AI renforce sa collaboration avec les médecins et les employeurs

Les médecins traitants disposent d'une connaissance approfondie de l'histoire de la maladie et de l'état de santé actuel d'une personne. Ils établissent le diagnostic et peuvent se prononcer sur le degré de gravité, les conséquences et le pronostic d'un événement de santé. Pour les offices AI, la question de l'impact d'un traitement médical raisonnable sur la réadaptation à la vie active est au premier plan. Afin de renforcer la collaboration, les médecins traitants

seront mieux informés sur l'AI en général et sur les mesures de réadaptation de leurs patients.
Le système de retraite progressive est plus juste et incite davantage à travailler

Afin d'inciter à augmenter l'activité professionnelle, un système sans palier est introduit pour les nouvelles rentes. Dans le système actuel de rentes à quatre échelons, il n'est pas intéressant pour de nombreux bénéficiaires de rentes AI de travailler davantage, car leur revenu disponible n'augmente pas en raison des effets de seuil. Comme c'est déjà le cas aujourd'hui, une rente entière est octroyée à partir d'un taux d'invalidité de 70%.

Contact

Office fédéral des assurances sociales OFAS

Communication

+41 58 462 77 11

kommunikation@bsv.admin.ch

AuKo 2021

Pour l'AuKo, le ABAA a également été une année 2021 particulière. Non seulement nous n'avons pu organiser les examens du brevet fédéral 11.20 qu'en janvier 2021, et nous n'avons même pu réaliser une petite mais belle cérémonie de clôture qu'en août, mais la série de séminaires 2021 a dû être organisée un peu différemment que les années précédentes.

La plupart du temps, nous avons essayé de trouver des dates réparties sur le troisième trimestre. Mais cette année, notre objectif était de fixer le plus tôt possible les quatre dates prévues, afin d'avoir le plus de chances possible de les réaliser sans restrictions Corona. Les quatre dates choisies, fin août et début septembre, se sont révélées être une fenêtre idéale pour cette deuxième année Corona.

Cette année encore, nos quatre conférenciers ont ainsi pu emmener près de 160 participants dans l'univers thématique de la révision des PC, des prestations de libre passage et des prestations transitoires.

Monsieur Pascal Defuns, de la CCB, a donné un bref aperçu de la pratique de la CCB en matière de réforme des PC 2021, tandis que Madame Nicole Pfahrer, de l'agence de Thoun, a traité avec les personnes présentes des cas épineux issus de la pratique des agences dans le cadre d'une partie pratique sur le même thème. Après la pause de midi, qui a pu être passée en grande partie à l'extérieur, Monsieur Martin Baumann de la caisse de pension de la commune de Köniz a montré les possibilités et les limites des prestations de libre passage dans la caisse de pension. La journée s'est terminée par un exposé de Madame Katharina Schubarth ou de Madame Ursula Schläppi de l'Office fédéral des assurances sociales sur le thème des prestations transitoires. Elles l'ont fait avec beaucoup d'engagement et de connaissances, de sorte qu'à la fin de chaque journée de cours, de nombreuses nouvelles connaissances ont été transmises aux communes de tout le canton. Les quatre intervenants ont donc bien mérité leur cadeau de remerciement respectif.

En raison de la planification généreuse, ces journées ont également laissé beaucoup de temps pour les échanges personnels entre les participants, le "networking" en français moderne, ce qui, comme chacun sait, est au moins aussi important que la simple transmission de connaissances lors de tels événements.

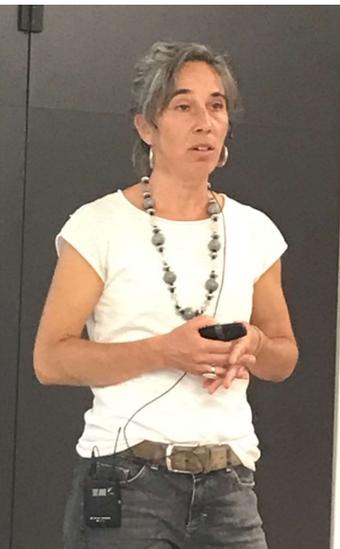
Au vu des réactions positives des participants et des conférenciers, l'AuKo est convaincue qu'une nouvelle série de séminaires a pu être organisée avec succès et remercie tous ceux qui y ont contribué.

Pour l'année à venir, l'AuKo souhaite à tous les lecteurs du Baz-Blitz ses meilleurs vœux et une bonne santé - et aux 22 participants du cours de brevet 12/22, dont le début est

prévu le 19.3.2022, des unités d'enseignement passionnantes avec un diplôme réussi à la fin de l'année.

Une petite galerie de photos sur les séminaires d'une journée 2021:

BERNISCHE AHV-ZWIGSTELLENLEITERINNEN UND -LEITER TAGESSEMINAR 2021	
// EL-REFORM	-ERSTE ERFAHRUNGEN IN DER PRAXIS
// BVG	-FREIZÜGIGKEITSLAISTUNGEN
// ÜLG	-WAS SIND ÜBERBRÜCKUNGSLEISTUNGEN
TAGESPROGRAMM 26./27. AUGUST 2021	
Beginn der Veranstaltung 09.00 Uhr	
VORMITTAG EL-REFORM - ERSTE ERFAHRUNGEN IN DER PRAXIS DER AKB UND DER ZW - WORKSHOP	
09.00 - 09.15	Begrüssung und Informationen zum Tag
09.15 - 09.30	Herr Pascal Defuss, Leiter EL-Abteilung der Ausgleichskasse des Kantons Bern El-Reform - erste Erfahrungen in der Praxis Kurze Besinnung aus Sicht der AKB
09.30 - 09.45	PAUSE MIT KAFFEE UND GÖPFLI
09.45 - 12.00	Frau Nicole Pfahler, MA der AHV-Zweigstelle Thun El-Reform - ersten Erfahrungen in der Praxis der Zweigstellen Referat und Workshop
12.15 - 13.15	MITTAGESSEN
NACHMITTAG BVG / ÜLG	
13.30 - 14.30	Herr Martin Baumann, Geschäftsführer der PK Gemeinde Köniz Freizügigkeitsleistungen in der Personenvorsorge
14.30-15.00	NACHMITTAGSPAUSE
15.00 - 15.45	Frau Katharina Schaubarth oder Frau Susako Hübnery beide BEV, Juristinnen Was sind Überbrückungsleistungen
15.45 - 16.00	FEIERLICH VERABSCHIEDUNG
ENDE DER VERANSTALTUNG CA. 16.00 UHR	





Lucia Müller

Secrétariat AuKo ABAA

Histoires drôles

Bientôt une pénurie d'électricité?



NE 404 T024

AHV-Zweigstelle Büren 31 46 Büren am Sarname	
E	29. MARZ. 2021

Ausgleichskasse des Kanton Bern
AHV-Zweigstelle Region Büren
Hauptgasse 12
3294 Büren. a.A.

17.03.2021

SVA Beiträge für das Jahr 2021

Guten Tag

Meine finanzielle Situation lässt es zurzeit nicht zu, meine SVA Beiträge für das Jahr 2021 zu bezahlen. Darum bitte ich Sie, mir keine Einzahlungen mehr zukommen zu lassen.

Falls sich etwas an meiner finanziellen Situation verändert, werde ich wieder auf Sie zukommen.

Besten Dank.

Freundliche Grösse

Discours de clôture



Hiver 2021/2022

Il y a exactement un an, j'écrivais dans le Baz-Blitz qu'après la première année de Corona, notre vie serait, je l'espère, un peu plus facile en cette nouvelle année. 2021 n'a vraiment pas été une année facile, nous avons dû faire face à de nombreux défis. Mais notre optimisme reste de mise pour 2022...☺

Dans cet esprit, je vous souhaite un joyeux Noël en famille et une bonne nouvelle année.

La Redaction

Rebecca Wandfluh